



084576

Le Président,

A,

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Saint Denis, le 12 mars 2024

Réf : YE/DG/SR – 26-2024

Objet : Report des rencontres Division 2 et Régionale 3

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous tenons par la présente à vous informer que les rencontres de Division 2 et Régionale 3 prévues ce week-end sont reportées en raison de la décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la Fédération Française de Football remettant en question les décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de décembre dernier et les modifications apportées à nos championnats par le Comité Directeur de la LRF.

La Ligue fait le maximum pour une issue rapide et réaliste. Toutefois, pour l'instant, celle-ci est contrainte de repousser le début des compétitions de ces deux divisions, à une date ultérieure.

Cette décision a été prise dans l'intérêt du football et de nos clubs et dans le but d'assurer que le calendrier établi puisse être suivi jusqu'à son terme. Nous vous tiendrons informés de toute évolution concernant cette situation.

Seul le calendrier de la Régionale 1 est maintenu.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Directeur Général

Dominique GOUMANE